

*Crèche Franco-Suisse « Les Ptits Lutins »
Gundeldingertrasse 197, 4053 BASEL*

Projet pédagogique

Les Ptits Lutins



LES PTITS LUTINS

CRÈCHE FRANCO/SUISSE DE BÂLE

contact@ptitslutins.ch www.ptitslutins.ch

Année 2022



Introduction

L'équipe de la crèche les Ptits Lutins rédige ce projet pédagogique pour décrire les orientations éducatives mises en place par les professionnels. Il a pour but d'harmoniser les pratiques afin d'assurer une cohérence et une continuité dans la prise en charge des enfants et des familles. Cet outil de travail est le garant d'un accueil de qualité pour les parents, enfants et professionnels.

L'établissement Les Ptits Lutins est une crèche privée qui a ouvert ces portes le 3 septembre 2007. L'association¹ a été fondée en 2006 par Christine Rondot, la directrice. Elle se situe au 197 Gundeldingertrasse à Bâle, dans un quartier urbain proche du centre ville, de la gare et de grandes entreprises tels que Roche, Migros ou Coop.

La structure peut accueillir jusqu'à 22 enfants de 3 mois à 5 ans, répartis en 3 groupes :

- Les bébés (enfant âgé de 3 mois à environ 18 mois)
- Les trotteurs (enfant âgé de plus de 18 mois)
- Les Marcheurs (enfant âgé de plus de 24 mois)

La crèche propose différents accueils : régulier, occasionnel ou d'urgence. Elle est ouverte tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (sauf jours fériés bâlois et entre Noël et nouvel an).

Les professionnels de la crèche forment une équipe pluridisciplinaire. Elle est composée d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, d'une éducatrice de jeunes enfants co-responsable sur le groupe des trotteurs, d'une éducatrice de jeunes enfants sur le groupe des bébés, d'une aide maternelle et de stagiaires.

Les professionnels ont pour ambition d'accueillir et d'accompagner le jeune enfant et sa famille en leur offrant un cadre sécurisant. Aussi l'équipe s'appuie sur les courants et les principes de l'éducation nouvelle ; en s'inspirant des travaux de Bowlby, Maria Montessori, Donald Wood Winnicott.

¹Définition association : investissement de fond propre par Christine Rondot et association présidé bénévolement par M. Rondot



L'équipe se réfère à leurs valeurs communes, qui sont :

- Le respect des enfants : leur rythme, leur besoin, leur choix.
- Le respect des familles : leurs histoires, leurs attentes, leurs besoins, être à l'écoute.
- Le respect des professionnels.

Notre travail se repose sur plusieurs axes éducatifs qui seront mise en valeur tout au long de cet écrit. Celui-ci se compose de trois grandes parties :

I. L'accueil du jeune enfant et de sa famille

II. Les temps forts

III. La communication au sein de la crèche





I. L'accueil du jeune enfant et de sa famille

A. Les modalités d'accueil

Le tout premier contact se caractérise par un rendez vous entre la famille et la directrice. Lors de cet entretien, la directrice explique le fonctionnement de la crèche² aux parents, leur fait visiter les locaux et présente l'équipe. C'est à ce moment que les familles peuvent s'inscrire sur la liste d'attente ou sur la liste de réservation si l'enfant n'est pas encore né.

1. Les différents types de contrats

Le contrat régulier :

Ce type de contrat est proposé aux familles souhaitant inscrire leur enfant âgé de 3 mois à 36 mois révolue au sein de la crèche. L'accueil peut être de 5 jours maximum le minimum étant de 20 heures hebdomadaire répartis sur 5 demi-journées.

Le contrat occasionnel :

Ce type d'accueil est proposé aux familles souhaitant inscrire leur enfant de moins de 36 mois dont la fréquentation sera planifiée au préalable. (Inférieur à 5 demi-journées ou 20 heures).

Le contrat d'urgence :

Cet accueil est proposé aux familles souhaitant inscrire leur enfant de moins de 36 mois dont l'accueil sera ponctuel (réservation à l'heure). Ce mode de garde ne répond à aucun critère de planification et de régularité, mais se fera en fonction des places disponibles.

2. La tarification

Les tarifs et les modalités de facturation³ sont fixés par la directrice de la crèche et sont revus chaque année. Les tarifs sont calculés sur 12 mois et tout mois commencé est dû dans sa totalité.

²Annexe 1: Liste des Prix + Liste d'inscription, de réservation et d'attente

³Annexe 2 : Check-List entretien parents et déclaration frais de garde



- **Pour un accueil à temps plein** :2500 CHF par mois + frais d'inscription 500 CHF « bébés
- **Pour un accueil à temps partiel** 1450CHF par mois + frais d'inscription 500CHF « bébés

3. *Les changements de situation et radiation.*

- **Radiation :**

La radiation de la famille peut être prononcée par la direction suite à :

- Le non-respect du règlement intérieur
- Défaut ou retard de paiement de factures
- Absences répétées

- **Changement de situation :**

Il est indispensable pour le bon fonctionnement de l'établissement de signaler tout changement :

- Modification au niveau du contrat : changement d'horaires, modifications du planning
- Changement d'adresses, numéro de téléphone ...
- Changement concernant l'enfant : Maladie, traitement longue durée, vaccins ...

B. L'adaptation

La période d'adaptation est la première rencontre entre parent, enfant et professionnel. C'est un temps où le parent découvre la crèche. L'équipe adopte une attitude bienveillante à l'égard de la famille.

Le professionnel se tient à la disposition des parents pour échanger autour de l'enfant, de ses habitudes de vies et de la notion de séparation.

La période d'adaptation est également un temps où se créent les premiers liens.

Un climat de confiance peut alors se créer.

Il est important de garder à l'esprit que si le parent est en confiance et convaincu du bien fait de cette séparation alors l'enfant vivra ce moment sereinement.⁴

Aussi, la présence d'un objet transitionnel (doudou, tétine, ...) peut faciliter la

⁴L'enfant est une éponge émotionnelle



transition entre la maison et la crèche.

Le professionnel sensibilisera le parent sur l'importance et l'enjeu de cet objet.⁵

Les premiers jours à la crèche :

Les parents prennent un premier contact avec l'éducatrice de jeunes enfants suite au rendez-vous d'inscription. Lors de cette première entrevue, le parent et l'enfant sont accueillis dans le groupe. L'éducatrice de jeunes enfants aménage un espace chaleureux et convivial afin de favoriser le dialogue. Celui-ci est basé sur le document fournis lors de l'inscription sur les habitudes de vies.⁶

Suite à ce premier accueil, l'éducatrice de référence organise un planning d'adaptation avec le parent en prenant en compte ses disponibilités et l'organisation du groupe. Ce planning est établi sur une durée d'une semaine :

1er jour : Durant 30 min avec le parent, l'éducatrice donne la liste du trousseau de rentrée et répond aux questions du parent si nécessaire.

2ème jour : Une heure d'accueil soit 30 minutes en présence du parent et 30 mi l'enfant restera seul au sein de la crèche

3ème jour : L'enfant est accueilli environ 3 heures incluant la prise d'un repas. L'équipe profitera de ce moment pour faire une observation.

4ème jour : L'enfant est accueilli sur la base de son contrat d'accueil.

Ce planning d'adaptation s'adapte bien évidemment à l'enfant, à son rythme et à ses besoins. Il convient d'utiliser ce temps pour observer et pouvoir adapter au mieux notre pratique. Ce planning reste une trame, il peut être plus ou moins prolongé en fonction des besoins de l'enfant et du parent.

C. L'accueil

La définition du mot « accueil » renvoi à la notion d'hospitalité. Recevoir l'autre dans un souci de bienveillance. L'accueil est fondamental pour les professionnels de la petite enfance, il est centré sur les relations parents -

⁵Cf partie objet transitionnel p.9

⁶Cf annexe 3 Dossier habitudes de vies.



enfants et parents – enfants - professionnels.

C'est un moment précis et primordiale de la journée. Chaque accueil est fait de rituel que chacun met en place pour gérer aux mieux cette séparation quotidienne.

Divers critères sont nécessaires pour un accueil de qualité :

- Les professionnels anticipent ce temps d'accueil en adaptant leurs postures, leurs discours et l'ambiance de la crèche (un sourire, fond musical,)
- Les échanges entre les membres de l'équipe et les parents peuvent être riches d'informations. Il s'opère alors un partenariat ; le but étant d'établir une continuité et une complémentarité dans la prise en charge de l'enfant. Il est également important d'inclure l'enfant à la discussion afin qu'il se sente exister et considérer.
- L'espace d'accueil est soigneusement pensé, il favorise les échanges entre parent et professionnel sur les besoins de l'enfant. L'enfant est invité à rentrer dans la salle afin de rejoindre le groupe ou la transition peut se faire de bras à bras si l'enfant en montre le besoin. La caméra de surveillance peut être un moyen qui peut faciliter et concrétiser la séparation.

Le départ et le retour sont verbalisés à l'enfant pour le parent et le professionnel. Cela donne du sens à l'absence du parent et lui permet d'anticiper les retrouvailles.

D. Retrouvailles

C'est un temps très attendu par l'enfant. Les retrouvailles s'effectuent tout au long de la journée par des départs échelonnés. Les professionnels vont alors anticipés ce temps en verbalisant auprès des enfants pour que celui-ci s'y prépare. La sonnette est un indicateur. Les professionnels annoncent le parent arrivant pour que l'enfant vienne à sa rencontre.

Dans certaines situations, l'enfant peut vouloir d'abord finir son jeu, avant d'aller rejoindre son parent. Dans d'autres cas, on peut observer des réactions telles que cris, joie, sourire, rire...de la part des enfants. Il est important de laisser l'enfant gérer émotionnellement le temps des retrouvailles et d'accueillir le parent comme il le souhaite.



Du côté des parents ce temps de retrouvaille peut être un moment de frustration car le comportement ne répond pas forcément aux attentes des parents (retrouvailles idéalisés).

C'est seulement après cette étape que les transmissions peuvent être faites.

Le professionnel est à la fois observateur et soutient. Son rôle va être de mettre des mots sur les agissements de l'enfant pour ne pas créer un gêne et une souffrance. Il trouve le bon moment pour intervenir, sans interférer au niveau des retrouvailles. Les professionnels sont toujours à la recherche d'un climat harmonieux et serein pour tous.

II. les temps forts

Veiller à la santé et au bien être de l'enfant est le travail quotidien du professionnel. Il se traduit par le respect de ses besoins, de son rythme et de ses émotions.

A. Le temps du repas

Le repas fait parti d'un besoin primaire de l'enfant : se nourrir.

Ainsi les professionnels vont faire de ce temps un moment convivial et chaleureux afin d'optimiser ce moment. Les enfants accueillis prennent pour la plupart d'entre eux le déjeuner et le goûter au sein de la structure. Deux choix s'offrent aux parents :

– Celui d'apporter le déjeuner et le goûter de la maison,

Où

– De bénéficier d'un repas fournit par le traiteur MOMO⁷, chaque jour.

Les menus sont établis par une diététicienne et détaillé et affiché au sein de la structure.

Les parents sont à l'initiative des changements ou régime alimentaire et indique à l'équipe les contre indications à suivre. L'équipe est disponible pour répondre aux interrogations concernant l'alimentation (diversification alimentaire, développement physiologique de l'enfant).

Le repas est préparé par un professionnel environ vingt minutes avant le

⁷Annexe 4 Fiche d'inscription pour le repas



déjeuner. Les professionnels prennent le soin de dresser chaque repas dans une assiette ou bol selon le repas. Les aliments sont séparés afin que l'enfant puisse distinguer chaque goûts et textures. Le repas est un moment de plaisir partagé avec ces copains de table. Le but de l'équipe est de favoriser l'autonomie de l'enfant.

De plus, les professionnels invitent et proposent à plusieurs reprises l'enfant à manger mais ne le force pas pour respecter ses envies, son appétit, son choix et son rythme.

Les professionnels font le choix de proposer le repas des bébés dans les bras ou dans un transat selon les habitudes de l'enfant. Les repas sont proposés individuellement jusqu'au moment où l'enfant acquiert la stabilité nécessaire pour s'asseoir sur une petite chaise au sein de la salle des bébés. Petit à petit l'enfant apprend à manipuler la cuillère, prendre son biberon seul, boire dans un gobelet **En route vers l'autonomie.**

Des rituels sont instaurés pour anticiper le temps du repas ; comme un temps d'histoire, de chanson et de lavage de main.

Le repas est un des besoins primaires pour l'enfant mais celui-ci ne peut se suffire à lui même. Le temps de sommeil est également un besoin fondamental au bon développement de l'enfant.

B. Le sommeil

Le temps de sommeil a une grande place dans la journée de l'enfant. L'environnement et le lieu représentante des caractéristiques qui peuvent influencer sur la qualité du sommeil. Ce temps considéré comme réparateur psychique et physique est un temps réfléchi par le professionnel :

- Dans l'aménagement de l'espace
- Les rituels mis en place
- L'attitude du professionnel

Les professionnels prennent en considération les informations transmises par les parents (Fiche habitudes de vie/transmissions) pour respecter au mieux le rythme de l'enfant. Mais aussi il reste attentif aux signes de fatigue de l'enfant (pleurs, frottements des yeux, pouce ...).



Il est important de penser ce sommeil en collectif mais pour que celui-ci soit bénéfique pour l'enfant, l'équipe reste vigilante pour individualiser ce temps (attitude bienveillante, sécurisante).

Concrètement, la structure propose deux salles de sieste : une pièce pour les bébés avec neuf lits à barreaux et une autre pièce pour les trotteurs avec des lits à barreaux et des couchettes.

Chaque enfant a son lit attitré et il pourra y retrouver ses affaires personnelles comme le doudou, la tétine, turbulette, draps, tours de lit.

L'équipe met en place ces types de repères afin d'apporter une sécurité affective et un confort à l'enfant.

Dès que les enfants changent de groupe, ils découvrent des lits au sol, leur permettant d'être plus autonome et de gérer progressivement leur besoin de sommeil. Les plus grands peuvent aller d'eux même dans leur lit et se lever lorsqu'il le souhaite.

Généralement le temps de sommeil est proposé après le temps de repas mais si l'équipe constate des signes de fatigue elle pourra proposer un autre temps de repos dans la journée.

Pour une question de sécurité et de confort le temps de repos est surveillé par un professionnel jusqu'à l'endormissement des enfants ; la pièce étant dans une légère pénombre.

Progressivement le professionnel invitera les enfants à se reposer sans sa présence afin de favoriser leur autonomie. L'équipe veillera à ne pas réveiller un enfant lorsqu'il dort sauf si le parent le demande au moment du départ.

- ***L'objet transitionnel***

Le doudou est un objet particulier pour l'enfant. Il est pour lui un repère matériel très sécurisant.

Le doudou ou objet transitionnel est une notion développée par Donald Wood Winnicott⁸. Il permet à l'enfant de gérer ses émotions rencontrées toute au long de la journée notamment lors de la séparation avec le parent, du temps de sommeil ou toute transition au courant de la journée.

L'objet transitionnel est un lien entre le milieu familial et la crèche, celui-ci a été choisit par l'enfant ou par son parent.

En plus d'être un élément sécurisant il va permettre à l'enfant de s'ouvrir progressivement vers le monde extérieur.

⁸Donald Wood Winnicott 7 avril 1896 – 28 janvier 1971, pédiatre psychiatre et psychanaliste britannique.



La tétine ou le pouce ont le même rôle que le doudou, il reconforte l'enfant par le besoin de succion (besoin primaire chez le nouveau né). Il se peut que certains enfants n'éprouvent pas le besoin systématique d'avoir le doudou ou la tétine. Il trouve d'autre moyen pour se rassurer comme sucer son pouce, se toucher les cheveux, l'oreille ...

Néanmoins, les professionnels sensibiliseront les familles sur l'importance et l'enjeu de cet objet lors de l'adaptation.

C. le temps de jeu

Le jeu est propre à chaque enfant et lui donne l'occasion de se mouvoir et de grandir à son rythme.

De part sa diversité, le jeu est une ouverture vers le monde. C'est une activité libre qui permet à l'enfant d'aborder la notion de créativité, de socialisation et d'apprentissage (psychique et physique) fondamentale à son développement. La notion de plaisir et d'épanouissement sont nécessaire à l'enfant dans son jeu, « *le plaisir est pour l'enfant, le moteur de son jeu* »⁹

Les jeux proposés au sein de la crèche donnent l'opportunité à l'enfant d'être actif et de répondre à un besoin de découverte et d'exploration. Les professionnels n'obligent en rien à l'enfant à jouer ou à participer à un atelier mais, il offre à l'enfant un environnement sécurisé pour s'épanouir. Il est important de garder à l'esprit qu'un enfant qui observe construit son jeu.

1. Le jeu chez les bébés

Durant la première année l'enfant joue essentiellement à des jeux de type sensoriel (on peut caractériser ses jeux par une rencontre émotionnelle). L'enfant découvre ses capacités à travers ses cinq sens (toucher, vue, ouïe, goût et l'odorat). Chez le bébé, le jeu peut aussi se caractériser par un simple regard ou un sourire. Les sensations éprouvées vont ainsi permettre à l'enfant de découvrir son corps.

Concrètement la salle des bébés se compose de différents espaces :

- **L'espace doux** pour les nourrissons, est aménagé de tapis, de coussins et de jeux tels que anneaux de dentition, hochets, livres.
- **L'espace découverte** pour les enfants qui se déplacent par eux même : on y trouve deux étagères ou sont disposées des jeux à encastrer, à empiler, des voitures, des jeux musicaux ...

⁹Donald Wood Winnicott, « jeu et réalité », Paris, Gallimard, 1975, page 26



- **L'espace psychomoteur** est aménagé de divers blocs de mousses qui forment un parcours.
- **Le parc** : c'est un espace détente pour l'enfant ayant besoin d'un moment de calme.

Pour les plus grands une table et des chaises sont disposées pour un temps d'atelier ou de repas.

2. Le jeu chez les trotteurs

Le jeu du jeune enfant se caractérise par le développement d'une activité motrice. Le jeu va permettre à l'enfant de vivre tous les apprentissages de la vie tels que la marche et autres modes de déplacement (grimper, sauter), le langage, le début de l'acquisition de la propreté. C'est également à ce moment que l'enfant va avoir une première approche du jeu symbolique, de l'imitation, de l'imaginaire et de la créativité.

Le jeu libre est une activité autonome et spontanée du jeune enfant. Il lui permet de se découvrir et d'expérimenter son environnement. L'enfant a à sa disposition des jeux adaptés à son âge, ils sont rangés toujours à la même place. Afin qu'ils se repèrent des photos des jouets sont également affichées sur les boîtes de rangement.

Les enfants peuvent se servir seul et investir les jouets à leur manière. Ce n'est pas le nombre de jeu et de jouet qui est important mais bien l'intention et l'investissement dans la découverte. Trop de jeu empêche la créativité et freine l'investissement constructif. Aussi les professionnels veillent à remettre régulièrement la salle en place avec l'aide des enfants. A l'inverse trop peu de jeu crée des espaces vides et insécurisant.

Tout au long de la journée¹⁰, le professionnel accompagne le jeu libre de l'enfant. Cette attitude repose sur une connaissance et besoin de l'enfant afin de répondre à ses attentes.

L'attitude du professionnel joue un rôle important dans son jeu. Il émet un regard bienveillant, sécurisant et lui apporte un cadre. Le professionnel est présent mais, sans pour autant intervenir et s'immiscer dans le jeu sauf si l'enfant sollicite l'adulte.

Chez les plus grands, l'enfant est à la recherche de communication et de

¹⁰ Annexe 5 Journée type- Groupe des trotteurs



dialogue, l'adulte accompagne l'enfant par la parole en l'encourageant et en le félicitant.

Concrètement la salle des trotteurs se compose :

- **L'espace doux** : avec des tapis et des coussins où l'enfant peut à tout moment se reposer, s'allonger ou être observateur. C'est là que les enfants se rassemblent pour chanter ou lire des histoires.
- **L'espace psychomoteur** : qui se compose d'une piscine à balle, de blocs en mousse et de tapis.
- **L'espace découverte** : qui se compose de deux meubles contenant divers jeux (symbolique, construction, créatif).

3. Les ateliers dirigés

Les ateliers proposés par les professionnels sont adaptés aux enfants et à la saison. Ils sont mis en place ponctuellement dans la journée, généralement le matin avant le temps du repas ou durant l'après-midi après le temps du repos. Ces ateliers peuvent se dérouler dans la salle des trotteurs, dans la salle des repas des bébés ou encore à l'extérieur.

Ces temps d'ateliers sont mis en place dans l'intérêt de respecter l'envie des enfants et font suite aux observations effectuées par l'équipe. L'enfant est un être sensoriel, il aime toucher, sentir, manipuler, bouger ...

Nos ateliers sont donc organisés en liens avec son développement :

- Des activités de **transvasement** et de **manipulation** (pâte à modeler, gommettes, pâte à tordre, jeu d'eau, atelier cuisine).
- Des activités d'**expression** (peinture, crayon, craies, tampon).
- Des activités de **motricité** (parcours psychomoteur, danse, ronde).

- ***L'éveil musical***

La première perception que reçoit chaque petit être dans le ventre de sa mère est le son, bien avant que les autres sens s'éveillent.

Le premier son perçu qui produit un rythme, est celui du cœur de sa maman. À partir de ce stade d'évolution, l'enfant sera entouré de rythme toute sa vie qu'il soit sonore ou de toute autre nature :

- Les rythmes biologiques tels que : le repas, le sommeil, les saisons



Dès le plus jeune âge l'éveil musical permet à l'enfant d'acquiescer naturellement le sens des rythmes.

Connaître la musique c'est avant tout l'écouter et la pratiquer, c'est pourquoi les séances d'éveil musical s'organisent autour de deux compétences : percevoir et produire.

L'éveil musical facilite l'accès à la pratique d'un instrument, au chant et à la danse.

Enfin, l'enfant comprend que la musique crée des sentiments et des émotions et qu'elle permet de communiquer.

Mais avant toute chose la musique c'est du plaisir. Le plaisir de se retrouver, le plaisir de jouer ensemble, le plaisir d'apprendre de façon ludique et de ressentir des émotions agréables.

Concrètement, la musique au sein de la crèche est organisée sur une semaine, c'est à dire :

Lundi : Découverte de la malle à instrument, écoute, découverte sonore, vocabulaire, consigne à respecter (faire passer un instrument, prêter l'instrument, écouter puis jouer), motricité et approche gestuelle de l'instrument.

Mardi : Séance bébé et trotteurs, chant de saison et en lien avec le thème de l'année, préparation des fêtes de Noël et de fin d'année.

Jeudi : Idem

Vendredi : Expression corporelle, relaxation de fin de semaine.

- ***L'allemand***

In unserem « Deutsch-Atelier », welches zweimal in der Woche für zwei Stunden stattfindet, üben die Kinder spielerisch die deutsche Sprache. Dabei sollen sie einerseits ihr Gehör für Deutsch verbessern und andererseits selbst auf Deutsch sprechen. Es ist wichtig, dass die Kinder bereits früh in ihrer Entwicklung mit der Zweitsprache in Berührung kommen, da sie zu dieser Zeit noch äusserst flexibel für den Sprachenwerb sind. Mit Spielen, Geschichten, Liedern und Bastelideen lernen wir jede Woche neue Themengebiete kennen und erforschen sie möglichst aktiv zusammen.



« L'atelier Allemand » est proposé aux enfants du groupe des trotteurs 4h/semaine sur deux séances.¹¹

Cet atelier est proposé afin que les enfants puissent être abordés pour la première la langue allemande, soit améliorer et développer leur vocabulaire.

L'équipe éducative apporte une attention particulière sur l'apprentissage d'une autre langue chez le jeune enfant. En effet, l'enfant est très réceptif et est à la recherche de nouveaux apprentissages.

L'atelier d'allemand reste une activité ludique basé sur le jeu, les comptines, histoires et bricolages. Chaque semaine les enfants explorent de nouveaux sujets.

- ***Les sorties***

Tout au long de l'année les sorties sont organisées en fonction des saisons et des besoins des enfants ;

- Piscine
- Parc
- Zoo
- Jardin Botanique
- Ferme

D.L'hygiène

1.Prendre soin de l'enfant

Pour le professionnel, prendre soin d'un enfant, c'est veiller sur lui pour qu'il se sente respecté et en sécurité mais c'est aussi lui garantir un moment de relation privilégié.

Pendant le soin, le professionnel reste toujours en contact avec l'enfant ; paroles rassurantes et explicites, rythme des gestes adaptés au mouvement et initiatives de l'enfant. L'essentiel est que l'enfant reste actif dans les soins qui le concernent. L'équipe à conscience que le corps de l'enfant a un langage auquel il doit être attentif, Wallon¹² nomme cela « le dialogue tonique » : tête qui se tourne pour marquer un refus, corps qui se raidit pour un soin brusque, regard qui fuit.

¹¹ Annexe 6 Atelier initiation à l'Allemand

¹²Wallon, rapport de la psychologie et de la pédagogie, Paris, 1952.



Le professionnel ne change pas systématiquement une couche mais va se fier à l'attitude et au comportement de l'enfant pour effectuer le soin. L'équipe va verbaliser le soin et instaurer des repères pour permettre à l'enfant d'anticiper ce moment.

A travers le soin le professionnel aborde à la fois l'hygiène et le bien être mais aussi l'éveil du corps, la découverte du corps, les sensations et son schémas corporel. Il favorise aussi l'acquisition de l'autonomie en fonction de sa maturité physique et affective.

Le professionnel va encourager l'enfant à faire par lui même, à l'accompagner dans l'apprentissage de la notion d'hygiène ; apprendre à prendre soin de lui, de ses affaires en valorisant la participation et en pointant les progrès.

Pour les enfants qui ont acquis une certaine stabilité, l'équipe propose de lui changer la couche debout.

Aussi les professionnels invitent l'enfant à se déshabiller seul et à prendre son panier. C'est une approche de l'autonomie.

L'acquisition de la propreté est encouragée par l'équipe, celle-ci peut proposer le pot ou le WC aux enfants qui montrent l'envie et qui sont en mesure de contrôler leurs sphincters (maturation physiologique et psychologique).

Ce type de démarche est à l'initiative de la famille et encourager par l'équipe au sein de la crèche.

2. Les maladies

Pour le bien être de l'enfant et du groupe les responsables conseillent aux parents de le garder à la maison, néanmoins si celui-ci n'a pas de fièvre et n'est pas porteur d'une maladie contagieuse les responsables se voient de l'accepter ou non.

Cependant les parents se doivent d'être joignable tout au long de la journée et disponible pour venir le chercher si son état s'aggrave et que son bien être est mis à mal.

Un classeur rouge est mis à disposition des professionnels dans la salle de soin. Il regroupe les différentes maladies infantiles contagieuses ou non ainsi que les conduites à tenir.

En cas de fièvre supérieur à 38.5°C l'équipe prévient les parents afin qu'ils donnent l'autorisation d'administrer un doliprane et de communiquer le poids de



l'enfant. Les parents sont tenus de venir chercher leur enfant au plus vite. L'équipe assure un suivi de l'enfant adapté.

Une visite médicale chez le médecin de famille est obligatoire pour toute inscription d'un enfant à la crèche. Le médecin doit remplir un formulaire donné par la direction lors de l'inscription.

3.L'administration des médicaments

Les traitements médicamenteux ne pourront être donnés que sur présentation d'une ordonnance valable médicale¹³. Sauf en cas de traitement homéopathique, crème pour l'érythème fessier, sécheresse de la peau ...

4.La désinfection

Au quotidien les membres de l'équipe se charge de la vaisselle, de passer le balai, la serpillière, de nettoyer les tables.

La désinfection des locaux est assurée deux fois par semaine (le mardi et le vendredi) par une agence de nettoyage. Le reste de la semaine l'hygiène et les poubelles est assuré par l'équipe.

Au sein de chaque groupe un tableau de désinfection¹⁴ des jeux est mis en place, chaque professionnel doit s'y référer et cocher chaque jour lorsque la tâche a été effectuée. (Cf. annexe)

III. La communication au sein de la crèche

Pour assurer un bon fonctionnement de la structure, la communication est un outil essentiel à l'équipe. Celle-ci est présente au quotidien à travers les transmissions avec les parents, les enfants et entre les professionnels.

¹³ Annexe 7 Administration de médicaments

¹⁴ Annexe 8 Plan de désinfection salle des trotteurs-salle des bébés



A. l'équipe

1.fiche de poste

Les fiches de postes expliquent les missions et le rôle de chaque professionnel en fonction de sa formation ou de son statut. Cela facilite le bon fonctionnement de la structure et instaure l'organigramme de la crèche.¹⁵

2.le règlement intérieur

Le règlement intérieur regroupe les attitudes professionnelles et les directives à suivre au quotidien pour maintenir une cohérence éducative.¹⁶

B. les transmissions

1.les transmissions entre parents et professionnel

Les transmissions sont des échanges quotidiens entre Parent et Professionnel lors de l'accueil du matin et du soir. Elles sont importantes pour l'équipe car elles permettent d'assurer la continuité lorsque l'enfant est accueilli. En effet, il est essentiel de collaborer avec les parents pour assurer le bien être de l'enfant. C'est une position qui demande une totale transparence. L'objectif étant d'avoir une écoute empathique, respectueuse et neutre dans les propos.

Les transmissions peuvent être en lien soit avec un questionnement autour du fonctionnement, soit par rapport à la santé, à l'hygiène, à une question autour du développement de l'enfant ou d'un apprentissage. Celles-ci aboutissent à un travail de partenariat qui induit une co-éducation. Le professionnel va s'appuyer sur « le cahier » sur lequel est noté ce que fait l'enfant tout au long de la journée, aux professionnels d'adapter un discours valorisant en mettant en valeur les temps de jeux, activités ou les échanges entre enfants.

Ces transmissions entre Parent et Professionnel sont une communication essentielle pour pouvoir créer un lien de confiance et une cohérence avec le parent. Il est donc indispensable que les professionnels soient disponibles et à l'écoute du parent.

¹⁵Annexe 9 Fiche de poste

¹⁶Annexe 10 Règlement intérieur



Si l'enfant est présent au moment des transmissions il peut être réceptif à ce qui se dit, il est important qu'il soit acteur au sein de cet échange en s'adressant à lui, en le nommant par son prénom et en le laissant prendre part à la discussion.

De bonnes transmissions avec les parents obligent une communication interprofessionnelle.

2.les transmissions entre professionnels

« Les transmissions représentent ceux qui se dit à propos de l'enfant, entre professionnel et qui permet de faire un lien entre les événements d'une journée pour construire une cohérence d'équipe. »¹⁷

Pour qu'un groupe devienne une équipe, celui-ci doit se retrouver autour de valeurs communes lors d'échanges quotidiens, ce qui induit de prendre une considération de chaque professionnel.

De cette reconnaissance découle une harmonisation des attitudes professionnelles et une solidarité nécessaire au bon fonctionnement de la crèche.

Chaque professionnel ayant des expériences différentes enrichit les transmissions lors des échanges. Grâce à ces transmissions une dynamique s'instaure au sein de l'équipe. Aussi, divers projets peuvent émaner de cette réflexion.

Concrètement l'éducatrice de jeunes enfants d'ouverture prend soin de faire les transmissions à l'arrivée de l'éducatrice de jeunes enfants de fermeture. Ces échanges rythment le quotidien des professionnels auprès des enfants et permet d'adapter sa prise en charge.

Les transmissions ne sont possibles qu'à l'aide d'outils de communication.

C.Les outils de communication

1.les outils de communication entre parent et professionnel

- **Le cahier** : c'est un outil qui circule entre la crèche et le milieu familial quotidiennement. Y est noté le déroulement de la journée et les soins apportés à l'enfant afin d'assurer une continuité avec le parent. Chaque événement marquant (naissance, anniversaire ...) et les informations concernant le

¹⁷Métier de la petite enfance numéros 169, janvier 2011, page 7.



fonctionnement de la crèche y est aussi noté.

Les enfants comme les professionnels peuvent égayer ce cahier en le décorant au rythme des saisons.

- **Les feuilles d'émargement** ¹⁸: dès l'arrivée de l'enfant à la crèche, le parent inscrit sur le document l'heure d'arrivée, l'heure de départ, les transmissions tels que fièvre, heure de repas ... Il est signé impérativement au départ par l'adulte cherchant l'enfant. Si celui-ci est autre que le parent, il doit être présenté à l'équipe à l'aide de la carte d'identité.

- **Les feuilles d'habitude de vie** : elles sont transmises aux parents lors de l'inscription par la directrice. Les parents les rempliront au préalable avant le premier rendez vous d'adaptation au sein de la crèche. Cet outil permet à l'équipe d'apprendre à connaître le rythme de l'enfant, ses habitudes ou problème de santé. Ce document est une base pour le professionnel mais celui-ci va évoluer avec le développement de l'enfant.

- **Le téléphone et les mails** : les parents peuvent joindre la crèche à tout moment de la journée.

- **La fête de Noël et de fin d'année** : se sont des temps de rencontre organisés avec les parents et l'équipe soit au sein de la structure soit dans une salle louée à cette occasion. C'est un moment convivial et de partage où les parents, enfant, professionnel échangent ensemble à la suite d'un petit spectacle.

2.les outils de communication entre professionnel

- **L'observation** : dans un cadre professionnel, l'observation est un outil de soutien et non une façon de juger. Elle sert à apporter des pistes à chaque membre de l'équipe pour améliorer la pratique. À l'inverse l'observation permet aussi de mettre en lumière les choses à améliorer.

Ainsi, l'observation permet :

- à recueillir les informations et à les utiliser pour interpréter une situation
- à évaluer le travail
- à amener une prise de distance professionnelle, un recul
- à réajuster notre pratique

L'observation peut aussi s'établir sous diverses formes, tels qu'un tableau, une grille ou un questionnaire.

¹⁸ Annexe 11 Feuille d'émargement



Celle-ci doit toujours être adaptée au contexte, à la situation et à la personne qui observe. Suite à cela découle une analyse.

- **Les réunions :** les réunions d'équipe se déroulent généralement le soir après la fermeture de 19h à 20 environ. L'ensemble des professionnels y sont conviés. Divers ordres du jour peuvent être abordés : moments festifs à la crèche, organisation générale ... certaines réunions selon l'ordre du jour (congés) peuvent également s'effectuer durant la semaine lorsque la direction et les professionnels sont disponibles.
- **Tableau de présence des enfants :** il permet de voir l'effectif réel des enfants présent le jour et d'y noter les heures de départ.
- **Le tableau avec les jours d'accueil défini par le contrat :** ce tableau reprend de façon détaillé les jours où l'enfant doit être présent ainsi que les coordonnées des parents.
- **Feuille des menus hebdomadaire :** il y est inscrit le détail des menus proposés aux enfants bénéficiant du repas traiteur.



Conclusion

Ce projet pédagogique est le résultat d'un travail d'équipe. Chaque professionnel avec sa formation et sa propre expérience a enrichi cet écrit. Ce projet commun renforce notre cohérence de travail auprès des enfants mais également notre positionnement professionnel face aux parents.

Notre objectif premier est de tendre vers une qualité d'accueil des familles optimale et adapté à chacun. Aussi, ce projet pédagogique peut évoluer toute au long de l'année en fonction des enfants et des familles accueillis. Ce support de travail permettra à l'équipe de poursuivre sa réflexion sur sa pratique.

